Union européenne

Une infolettre publiée par le Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest.
Un programme financé par l'Union européenne
Et mis en œuvre par l'ONUDI

NEWSLETTER 8 / Février- Juin 2018

ECHOS DU PSQAO

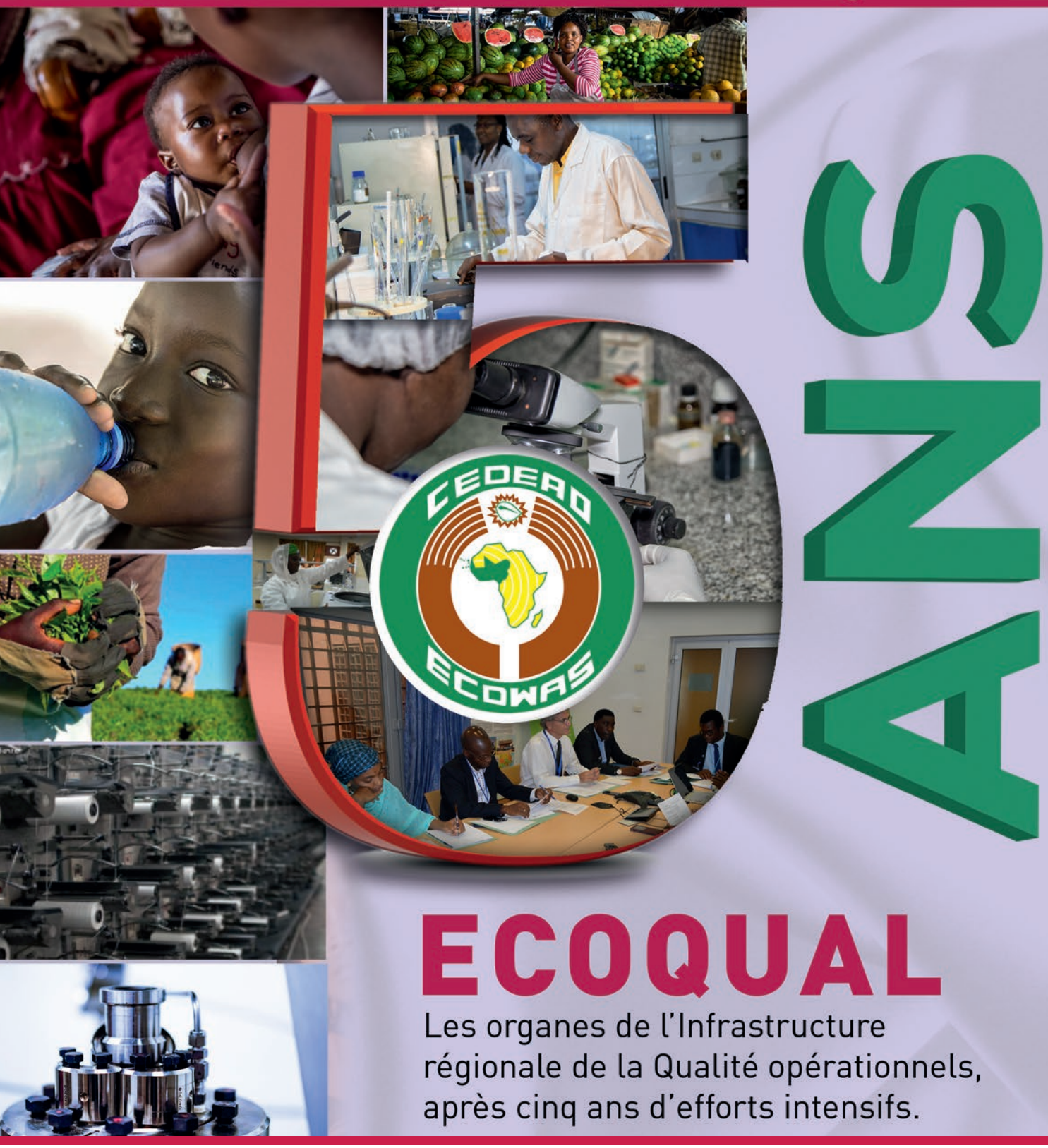

ECOQUAL

Les organes de l'Infrastructure régionale de la Qualité opérationnels, après cinq ans d'efforts intensifs.

PSQAO Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest

Ce programme est financé par l'Union européenne

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.

ONUDI Ce Programme est exécuté par l'ONUDI

SOMMAIRE

▶ EDITORIAL — Page 3

▶ ACTUALITÉS

1ère réunion du Forum Ouest Africain de Coopération en Accréditation (FOACA) : un plan d'actions élaboré. — Page 4

Le PSQAO renforce les capacités des Associations de consommateurs sur le Guide des Nations Unies, pour une meilleure implication dans la mise en œuvre de l'Infrastructure régionale de la Qualité. — Page 5

Rencontres du Commissaire Mamadou Traoré avec les opérateurs de la Qualité au Togo, lors de sa 1ère mission dans le cadre du Programme qualité de la CEDEAO. — Page 6

Le PSQAO et l'AMANORM pour la mise en œuvre effective de la Marque nationale de certification du Mali. — Page 7

Mise en place de la Marque CEDEAO de conformité aux normes : les experts valident les projets de documents de base. — Page 7

Système Régional d'Accréditation : l'ECORAS devient membre de l'AFRAC. — Page 8

Ateliers nationaux de formation aux exigences de la norme ISO 9001 v 2015 : le PSQAO augmente la masse critique d'experts en Système de management de la qualité (SMQ) dans la région. — Page 9

▶ FOCUS

Les organes de l'Infrastructure régionale de la Qualité opérationnels, après cinq ans de travail intensif. — Page 10

ALBUM PHOTOS : Forum sur l'Infrastructure de la Qualité de la CEDEAO — Page 11

▶ ACTIVITÉS DES PARTENAIRES

En mission de travail au Bénin, Jean BAKOLE, Directeur régional de l'ONUDI au Nigéria, a présenté ses lettres de créances aux autorités béninoises. — Page 15

Système ouest africain d'accréditation (SOAC) : le PSQAO a appuyé le démarrage effectif des activités de l'unique organisme commun aux pays de l'UEMOA. — Page 15

Célébration des journées mondiales de la métrologie et de l'accréditation au Nigéria. — Page 16

Nigéria : Le NINAS consolide sa reconnaissance au plan africain et international. — Page 16

La Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC) obtient sa reconnaissance internationale. — Page 17

▶ LE SAVIEZ-VOUS ? — Page 18

ECHOS DU PSQAO

Edité par le Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO)

UNIDO -WAQSP
ECOWAS Building, River Mall & Plaza - Plot 470 Agboko Largema Street, 2nd floor
Central business area, FCT Abuja - Nigeria

EDITORIAL

Mamadou Traoré
Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et de la Promotion du Secteur privé

Chère lectrice, cher lecteur,

La fonctionnalité des structures régionales de la qualité de la CEDEAO a atteint un nouveau cap avec la tenue de la première réunion du Conseil Communautaire de la Qualité et de l'Assemblée Générale constitutive de l'Agence de la Qualité (ECOWAQ). Ces deux réunions, qui marquent la fin de l'installation des organes de gouvernance desdites structures, ont eu lieu à Dakar au Sénégal le 29 janvier 2018 dans le cadre de l'ECOQUAF, le premier Forum sur l'Infrastructure de la Qualité de la CEDEAO. L'ECOQUAF a également servi de plateforme pour faire l'état de la mise en oeuvre de la Politique Qualité de la CEDEAO (ECOQUAL), tant au niveau national que régional.
Enfin, Dakar a permis de fêter cinq ans de travail intensif pour la finalisation effective de la mise en place des organes de l'Infrastructure régionale de la Qualité.

Je voudrais donc remercier toutes les équipes qui, tant au niveau national que régional, ont su se mobiliser avec abnégation et sans relâche pour ces résultats. C'est le lieu de rendre un hommage posthume à notre collègue, frère et ami, M. Charles OKORO qui nous a quittés le Samedi 16 Décembre 2017. M. Okoro a été l'un des experts qui ont pensé et proposé les textes de base ayant abouti à l'adoption d'ECOQUAL ainsi que le Schéma d'harmonisation des normes (ECOSHAM) dont il a contribué à la mise en oeuvre.

Le défi, aujourd'hui, est d'accentuer le rôle de deux acteurs clé dans la définition des politiques et la mise en oeuvre des questions de la qualité en général, j'ai nommé le consommateur et le secteur privé. En effet, la vision 2020 de la CEDEAO, qui est « de passer de la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des peuples » confirme la nécessité de disposer de mécanismes d'écoute et de prise en compte des attentes du consommateur de notre espace communautaire.

Ce dernier est, de fait, le bénéficiaire final des instruments nationaux et régionaux de la qualité qui visent la mise sur le marché de produits et services sains et sûrs. Le secteur privé, pour sa part, constitue par essence un moteur de croissance, de création de richesse et de valeur ajoutée pour nos Etats.

Il convient donc que ces deux parties prenantes s'approprient de plus en plus les outils de l'infrastructure de la qualité à toutes les étapes clé, qu'il s'agisse de la conception, de la mise en oeuvre ou encore de l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
Le PSQAO, qui est dans sa dernière année d'exécution, s'est déjà inscrit dans cette dynamique. Ainsi, le secteur privé et les consommateurs sont représentés dans chacun des organes communautaires de la qualité mis en place avec l'appui du Programme, en particulier le Conseil Communautaire de la Qualité et l'ECOWAQ, l'Agence CEDEAO de la Qualité. En matière de normalisation, le secteur privé et les consommateurs sont associés au niveau des Etats membres dans la réflexion sur les normes régionales.

Pour conforter ces acquis, le PSQAO s'attèlera à aider les consommateurs à mieux s'organiser pour désigner leurs représentants au sein des instances régionales de la qualité. De même, le secteur privé sera mieux informé sur les questions de qualité pour une participation plus efficace aux travaux dans ce domaine. Nous comptons inscrire notre mandat dans le renforcement de ces acquis.
Je voudrais, à cet effet, avant de conclure mon adresse, présenter mes fraternelles félicitations au Commissaire Kalilou TRAORE pour le travail remarquable abattu au cours de son mandat, pour son élection au poste de Président du Conseil d'Administration d'ECOWAQ et pour sa nomination comme Directeur de Cabinet du Président de la Commission de la CEDEAO.
Tous mes voeux de réussite l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

Bonne lecture

Mamadou Traoré

ACTUALITÉS

1ÈRE RÉUNION DU FORUM OUEST AFRICAIN DE COOPÉRATION EN ACCRÉDITATION (FOACA) : UN PLAN D'ACTIONS ÉLABORÉ

K. MIDAYE (EXPERT OEC, PSQAO), M. OPUKU (GHANAS), C. OKANYA (NINAS), M. GBAGUIDI (SOAC) ET A. KOUASSI (CTP, PSQAO)

Dans le cadre du PSQAO, la CEDEAO a mis en place, au sein du Système régional d'accréditation (SRA), une Coopération régionale d'accréditation dénommée « Forum Ouest Africain de Coopération en Accréditation (FOACA)».

En vue de l'acceptation partout dans le monde des attestations qu'ils délivrent, les organismes d'accréditation de la région, à savoir le Service National d'Accréditation du Ghana (GhaNAS), le service national d'accréditation du Nigeria (NiNAS) et le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) qui couvre huit économies, devront être reconnus internationalement.

Cette reconnaissance est obtenue à travers la Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC), l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et l'IAF (International Accreditation Forum). Etant donné que ce processus prend du temps, le rôle du FOACA est de développer un mécanisme permettant un premier niveau de reconnaissance de ces attestations dans l'espace CEDEAO.

A cet effet, le FOACA a organisé sa première réunion à Abidjan le 27 mars 2018, en présence des représentants des trois organismes concernés. Le PSQAO, invité à cette réunion, était représenté par Aka Jean Joseph Kouassi, Conseiller technique principal et Koissi Midaye, Expert en Evaluation de la Conformité.

Au terme de la réunion, un plan d'action a été élaboré. Il porte essentiellement sur la mise en place d'un pool d'évaluateurs, le renforcement de leurs capacités et sur l'établissement du plan de développement et des procédures de travail du FOACA. ■

LE PSQAO RENFORCE LES CAPACITÉS DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS SUR LE GUIDE DES NATIONS UNIES, POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INFRASTRUCTURE RÉGIONALE DE LA QUALITÉ

Une des principales recommandations du 1er Forum sur l'Infrastructure Qualité de la CEDEAO (ECOQUAF), organisé à Dakar (Sénégal) du 29 janvier au 1er février 2018 était de « Développer la conscience qualité des producteurs, des consommateurs et des acteurs politiques de l'espace CEDEAO via des actions d'information et de formation », en vue de garantir à ces derniers l'accès à des produits sains et sûrs.

C'est conformément à cette recommandation que quelques deux mois plus tard, les 11 et 12 avril 2018 précisément, le PSQAO a organisé un atelier de formation sur les bonnes pratiques en matière de protection des consommateurs. L'atelier, qui réunissait des associations et structures nationales en charge de la protection des consommateurs, a été ouvert par M. Yaovi Attigbé Ihou, ministre togolais de l'Industrie et du Tourisme. Il avait à ses côtés MM. Mamadou Traoré et Lolon Komlan Locoh, respectivement Commissaire de la CEDEAO en charge de l'Industrie et la Promotion du Secteur Privé, et Point focal national de l'ONUDI au Togo. Il a donc enregistré la présence des principales parties prenantes.

Ils étaient près de 40 personnes venant de 14 Etats membres de la CEDEAO (le Ghana, absent, s'est excusé) et de la Mauritanie. Les participants ont été formés sur le guide des Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur.

Cette formation a été animée par des experts de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) grâce à la coopération développée avec cette institution par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), agence d'exécution du PSQAO.

« Nous savons désormais quel rôle nous devons jouer auprès du ministère chargé de ces questions pour qu'une loi pour la protection des consommateurs, acceptable par tous, soit votée » a

LES PARTICIPANTS

conclu M. Maguette FALL, Président de l'Association pour la défense de l'environnement et des consommateurs du Sénégal.

Selon le Commissaire Traoré, cet atelier s'inscrit dans la vision régionale qui opte pour « un passage d'ici 2020, d'une CEDEAO des Etats à une CEDEAO des Peuples ».

Au terme des travaux, les principales conclusions de l'atelier ont été les suivantes :

- Proposer un texte à portée régionale pour encadrer les activités des associations de consommateurs ;
- Transposer ce texte régional dans le corpus juridique des Etats ;
- Appuyer la mise en place d'un mécanisme permettant de désigner les représentants des associations des consommateurs au sein des structures de la qualité de la CEDEAO. ■

PHOTO DE GROUPE DES PARTICIPANTS APRÈS LA REMISE DE LEURS ATTESTATIONS

ACTUALITÉS

RENCONTRES DU COMMISSAIRE MAMADOU TRAORÉ AVEC LES OPÉRATEURS DE LA QUALITÉ AU TOGO, LORS DE SA 1ère MISSION DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUALITÉ DE LA CEDEAO

En marge de l'atelier sur la protection des consommateurs, le Commissaire a participé à plusieurs rencontres, à la tête d'une délégation comprenant le Président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Afrique de l'Ouest (FEWACCI/FCCIAO), le Président du Comité Communautaire de l'Evaluation de la Conformité (ECOCONF, CEDEAO), le Conseiller Technique Principal (CTP) du PSQAO, le Président du Comité de Pilotage PSQAO -Togo, le Coordinateur Technique National du PSQAO (CTN, Togo), la Vice-Présidente et le DG du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC).

Après avoir été reçu en audience par le ministre de l'Industrie et du Tourisme, M. Ihou, le Commissaire a présidé une session de travail avec le comité national de suivi du PSQAO au Togo. Par la suite, la délégation s'est rendue successivement à la Clinique BIA-SA et à l'Institut National d'Hygiène (INH), deux laboratoires accrédités grâce à l'appui du PSQAO, et au cabinet Audit Expertise Comptable (AEC), lauréat du Prix CEDEAO de la Qualité, édition 2017.

Il est à noter que cette sortie du Commissaire constituait sa première du genre avec le Programme Qualité depuis sa prise de fonction.
Les principales conclusions et recommandations de ces visites sont les suivantes :

- Encourager une meilleure implication du secteur privé dans le pilotage et la mise en œuvre des activités des structures de la qualité au niveau régional et national;

- Appuyer la prise, au niveau régional et national, de mesures incitatives en faveur des organismes engagés dans la démarche qualité;

- Soutenir l'opérationnalité de de la HAUQUE, notamment dans le cadre du PSQAO, afin qu'elle joue pleinement son rôle de relais national dans le dispositif régional en cours de mise en œuvre;

- Accélérer l'opérationnalité du SOAC en vue de pouvoir offrir dans les meilleurs délais des services d'accréditation aux organismes d'évaluation de la conformité togolais ;

- Recenser l'expertise nationale togolaise dans le domaine de la qualité et la mettre à disposition de la région..

LE COMMISSAIRE REMETTANT LE RÉPERTOIRE DES OEC ACCRÉDITÉS EN AFR. DE L'OUEST À MME BANLA ABIBA, DIRECTRICE DE L'INH

...ACCUEILLI PAR DR CHARLES BIRREGAH, DIRECTEUR DU CABINET AEC

... REMETTANT DES BROCHURES DU PSQAO AU MINISTRE GABRIEL IHOU

... POSANT AVEC LES PARTIES PRENANTES DE LA QUALITÉ AU TOGO

LE PSQAO ET L'AMANORM POUR LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DE LA MARQUE NATIONALE DE CERTIFICATION DU MALI

YAYA NIAFO, DG DE L'AMANORM

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSQAO, il a été prévu un appui à la mise en œuvre de certaines activités nationales spécifiques issues des politiques nationales de la qualité. A cet effet, le PSQAO a alloué sur la période de 2017 à 2018, un montant de 13.000 euros par pays membre de la CEDEAO et la Mauritanie. Ainsi, le Mali a décidé d'affecter cet appui au financement des activités suivantes : l'élaboration des règlements techniques particuliers pour les produits prioritaires (le ciment, le fer à béton et les huiles alimentaires), l'élaboration de procédures de certification relatives à ces produits, la formation des membres des Comités techniques particuliers de certification et la formation des membres du Comité de préservation de l'impartialité.

C'est dans ce cadre que le PSQAO a organisé, le 23 avril 2018, un atelier de renforcement de capacités à l'intention des membres du Comité technique de l'unité de certification-produits de l'Agence Malienne pour la Normalisation au Mali (AMANORM). La cérémonie d'ouverture était présidée par la représentante du ministère du Développement industriel, Mme Ag Erless Oumou Coulibaly, en présence des représentants du PSQAO, de l'UE, de l'ONUDI et du Directeur de l'AMANORM, M. Yaya Niafo.

L'objectif visé par cette activité était d'accompagner l'AMANORM dans l'opérationnalisation effective de son unité de certification-produits, à travers la Marque nationale de conformité aux normes (MN), dans la perspective de commencer à délivrer celle-ci. Il est à noter que cette Marque a été enregistrée auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) sous le numéro 95600.

A l'ouverture de l'atelier, M. Julien Bouzon, représentant de la Délégation de l'Union européenne au Mali, a rappelé aux participants que la compétitivité du Secteur Privé était inscrite en priorité dans les programmes de l'Union européenne, faisant allusion au projet compétitivité des filières en cours pour un montant de 3,6 milliards de Francs CFA. Il a ensuite dit être « très rassuré du résultat auquel ces ateliers aboutiront, compte tenu de la diversité de la représentation des secteurs ».

Pour Yaya Niafo, Directeur Général de l'AMANORM, « le respect des normes est un défi majeur que les entreprises doivent relever face aux enjeux du développement». C'est pourquoi, il a formulé le souhait que l'essor de la culture qualité soit soutenu par celui de l'infrastructure nationale de la qualité. Ainsi, au nom de l'AMANORM et des parties prenantes au processus de certification à la Marque MN, le DG a encouragé tous les acteurs à maintenir leur mobilisation pour la mise en œuvre effective de la certification-produit pour le bénéfice des consommateurs finaux.

La représentante du ministre du Développement Industriel, Mme Ag Erless Oumou Coulibaly, a remercié l'UE, l'ONUDI, la Commission de la CEDEAO, l'UEMOA et tous les partenaires, pour leurs efforts pour la construction d'une infrastructure de la qualité performante à travers la normalisation, l'évaluation de la conformité, l'accréditation et la métrologie. Elle a estimé que les outils qui seront acquis lors de la formation étaient nécessaires pour que les membres du Comité technique puissent accompagner l'opérationnalisation de la Marque MN. Il faut rappeler que le Mali dispose à ce jour de 391 normes nationales. ■

GRÂCE AU PSQAO, L'ORGANISME NIGÉRIEN DE CERTIFICATION-PRODUIT EST ACCRÉDITÉ POUR LA CERTIFICATION DE LA VIANDE SÉCHÉE, « KILICHI »

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PSQAO a soutenu l'accompagnement à l'accréditation de l'Agence de Vérification de Conformité aux Normes (AVCN) du Niger ainsi que son évaluation selon la norme ISO CEI 17065, par ACCREDIA, l'organisme d'accréditation italien. Cela a abouti à l'accréditation de l'AVCN. Il s'agit là d'un résultat important pour l'économie nationale. En effet, l'AVCN souhaitait être reconnue apte à certifier les entreprises productrices de viande séchée « kilichi » car la certification de ce produit phare au Niger devrait renforcer la capacité de pénétration du Kilichi au plan local, mais également sur les marchés régional et international. ■

ACTUALITÉS

MISE EN PLACE DE LA MARQUE CEDEAO DE CONFORMITÉ AUX NORMES : LES EXPERTS VALIDENT LES PROJETS DE DOCUMENTS DE BASE

Un atelier de validation technique des projets de documents relatifs à la mise en place du Système de Certification -Produit de la CEDEAO a été organisé les 31 mai et 01 juin 2018, à Cotonou au Bénin. Les experts des États membres ont entériné un ensemble de documents relatifs au Système régional de certification des produits proposés par le PSQAO, avant leur approbation finale par le Comité communautaire d'évaluation de la conformité (ECOCONF) de la CEDEAO. Il faut rappeler que l'un des principaux résultats attendus du PSQAO est la mise en place de la Marque de conformité aux normes de la CEDEAO, qui sera délivrée par les Organismes nationaux de certification-produits (OCP) compétents et opérationnels, mandatés à cet effet.

PHOTO DE GROUPE DES PARTICIPANTS

M. Moise ASSOGBA, Directeur des Opérations et des Etudes de l'AVCN, OCP au Niger, dont la structure a été récemment accréditée ISO CEI 17065 pour la certification de la viande séchée (KILICHI), s'est prononcé sur l'intérêt de la marque régionale. Selon lui, « [...] l'accréditation de l'AVCN soutiendra la surveillance du marché national, en garantissant l'accès du consommateur à des produits sûrs qui peuvent être facilement identifiés par la Marque nationale de conformité aux normes. Par ailleurs, la Marque CEDEAO peut s'avérer être une opportunité pour les opérateurs nigériens d'être présents sur les marchés sous-régionaux et internationaux, notamment si la viande séchée (KILICHI) est retenue parmi les produits-pilotes pour le lancement de la Marque. Enfin, les organismes de certification accrédités, comme l'AVCN, sont en pôle position pour être sélectionnés par la CEDEAO et mandatés pour délivrer la Marque régionale ».

M. Rafal Lapkowski, Chef de la Coopération à la Délégation de l'Union européenne (DUE) au Bénin, qui représentait son Institution à l'atelier régional, a abondé dans le même sens :
pour ce dernier, «le système régional de certification des produits, à travers la Marque de conformité de la CEDEAO, sera l'un des principaux outils qui serviront de référence aux consommateurs pour identifier les produits qui répondent aux normes de qualité ».

SYSTÈME RÉGIONAL D'ACCRÉDITATION : L'ECORAS DEVIENT MEMBRE DE L'AFRAC

Le Système Régional d'Accréditation de la CEDEAO (ECORAS) a été créé en 2013 par un Règlement du Conseil des Ministres de la CEDEAO. Il a pour mission d'harmoniser les questions d'accréditation afin que les attestations délivrées par les organismes d'accréditation de la région (GhaNAS, NINAS et SOAC) soient reconnues dans l'espace communautaire. Il s'agit également, par le biais de la coopération, de rendre disponibles les services d'accréditation dans les pays qui n'ont pas encore d'organismes opérationnels. L'ECORAS ambitionne aussi d'aider ces organismes d'accréditation à être reconnus au niveau africain et international. Enfin, l'ECORAS soutient le lancement de la Marque CEDEAO de conformité aux normes, notamment en s'impliquant dans le processus de mandatement des organismes nationaux de certification-produit. L'ECORAS a été enregistré en avril 2018 dans la catégorie « STAKEHOLDER MEMBER » de la Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC).

DE G. À D. : MARCEL GBAGUIDI (DG SOAC), CELESTINE OKANYA (DG NINAS)

M. Celestine Okanya, Directeur Général du NINAS et Président de l'ECORAS, rappelle que cet enregistrement « est la première étape vers la reconnaissance africaine et internationale des attestations délivrées par les organismes d'accréditation de l'ECORAS ». Selon lui, «l'ECORAS participe également à la surveillance du marché régional car ses organismes d'accréditation évaluent les organismes d'évaluation de la conformité, c'est-à-dire les laboratoires, les organismes d'inspection et les organismes de certification présents dans l'espace ouest africain.

De même, les attestations d'accréditation délivrées constitueront un passeport pour la facilitation du commerce pour les entreprises de la région. En effet, la qualité de leurs produits sera confirmée par des certificats délivrés par des organismes d'évaluation de la conformité accrédités par l'ECORAS », a-t-il tenu à préciser.

ATELIERS NATIONAUX DE FORMATION AUX EXIGENCES DE LA NORME ISO 9001 V 2015 : LE PSQAO AUGMENTE LA MASSE CRITIQUE D'EXPERTS EN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ) DANS LA RÉGION

PARTICIPANTS AU TOGO

...AU CAP VERT

Si les précédents Programmes Qualité (phase 1 et phase 2), le programme CEDEAO-GIZ, ainsi que d'autres initiatives privées ou publiques ont sensiblement permis de créer un noyau de compétences dans la région sur le référentiel ISO CEI 9001, les besoins de ce type d'expertise restent encore très importants, notamment pour satisfaire le développement de la culture qualité.
Il faudrait également souligner qu'une nouvelle version de ce référentiel a été publiée en 2015. A cet effet, le PSQAO participe à la vulgariser, notamment en permettant la mise à niveau d'experts en gestion de la qualité.

Pour rappel, avec l'appui des coordinations techniques nationales, le PSQAO avait préalablement procédé à l'identification des priorités relativement aux trois domaines techniques que sont le management environnemental, le management de la qualité et le management de la sécurité des denrées alimentaires.

Le système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) a ainsi été identifié comme priorité numéro 1, suivi du management de la qualité et du management environnemental. C'est ainsi que le PSQAO a organisé, en 2016-2017, une série de formations en SMSDA qui a conduit à la qualification d'une centaine de personnes-ressources dans ce domaine dans l'ensemble des pays, excepté le Nigeria (assisté en SMSDA par le programme qualité national du Nigeria). Pour ce qui concerne le management de la qualité, le Programme a organisé au cours du premier semestre 2018, une série de formations.

Ainsi, les premiers ateliers se sont déroulés en Gambie, au Liberia et en Sierra Leone.

Elles se sont poursuivies successivement au Cap Vert, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Bénin. Dans chaque pays, environ 25 participants ont bénéficié de la formation. Dans un souci de pérennisation et de rationalisation des efforts, les participants retenus sont des auditeurs nationaux du Prix CEDEAO de la Qualité (le référentiel du Prix est basé en grande partie sur la norme ISO 9001), des membres du système qualité de certaines structures nationales en charge du contrôle des médicaments (celles qui bénéficient de l'appui du PSQAO pour mettre en place l'ISO 9001), associés à d'autres personnes ressources issues de diverses structures identifiées au niveau national.

... ET LA TABLE DES AUTORITÉS LORS DE L'ATELIER AU GHANA

FOCUS ▶ LES ORGANES DE L'INFRASTRUCTURE RÉGIONALE DE LA QUALITÉ OPÉRATIONNELS, APRÈS CINQ ANS DE TRAVAIL INTENSIF

Suite à l'adoption de la Politique Qualité de la CEDEAO (ECOQUAL) en février 2013 par l'Acte Additionnel A/SA.A/02/13, le Règlement Communautaire N° C/REG.19/12/13 a défini le Schéma de l'Infrastructure de la Qualité de la CEDEAO. Ce Règlement en son article 7 a créé le Conseil Communautaire de la Qualité (CCQ) doté de cinq (5) comités communautaires (ECOMET pour la métrologie, ECOCONF pour l'évaluation de la conformité, ECOREG pour la règlementation technique, ECORAS pour l'accréditation et ECOSHAM pour la normalisation), et son agence d'exécution (ECOWAQ).

L'une des activités du PSQAO qui a démarré en septembre 2014, a été de proposer les textes portant organisation et fonctionnement des structures sus-mentionnées. Dans ce cadre, des projets de texte ont été élaborés dans l'esprit de l'article 9 du Règlement N° /C/REG.19 :12/13. L'étude s'est aussi penchée sur la proposition d'un mécanisme de financement du Schéma de l'Infrastructure Qualité de la CEDEAO.
En juin 2017, le Conseil des Ministres a adopté les Règlements portant organisation et fonctionnement de l'ECORAS et de 3 Comités Communautaires ci-avant listés (les textes relatifs à ECOSHAM avaient été adoptés en 2013), et autorisant la création de l'Agence de la Qualité de la CEDEAO (ECOWAQ). En Novembre 2017, la Commission de la CEDEAO a organisé les réunions constitutives de l'ECORAS et des trois Comités Communautaires en charge de la métrologie, de l'évaluation de la conformité et de la règlementation technique.
La dernière étape qui consistait à organiser la première réunion du Conseil Communautaire de la Qualité de la CEDEAO ainsi que l'Assemblée Générale Constitutive de l'Agence CEDEAO de la Qualité, ECOWAQ a été réalisée en début février 2018. La mise en place du Schéma de l'Infrastructure Régionale de la Qualité a été ainsi finalisée et promue dans le cadre de l'organisation d'un Forum régional (ECOQUAF) organisé, du 29 au 1er février 2018, au King Fahd Palace Hôtel de Dakar, Sénégal. Celui-ci visait à rassembler l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux de la qualité ainsi que les partenaires techniques et financiers au plan continental et international dans le but de consolider les bases de l'Infrastructure Qualité en Afrique de l'Ouest.
Ce forum qui était le premier du genre organisé sur l'Infrastructure Qualité de la CEDEAO, s'est déroulé sous la présidence effective du Premier ministre du Sénégal, M. Mahammed Boun Abdallah Dionne, en présence de cinq (05) ministres en charge de la qualité (Sénégal, Cap Vert, Gambie, Niger et Bénin), du Directeur du Commerce, de l'Innovation et de l'Investissement de l'ONUDI, représentant son Directeur général , ainsi que des représentants des autres ministres en charge de la qualité de la CEDEAO et de la Mauritanie.

Cette première édition de l'ECOQUAF a permis d'atteindre d'importants résultats, notamment :
• **La tenue de l'Assemblée Générale constitutive de l'agence de la Qualité de la CEDEAO (ECOWAQ).** Au cours de cette Assemble Générale, l'Agence, constituée sous forme associative, a adopté ses statuts et élu son Président et son Vice-Président, respectivement M. Kalilou TRAORE et M. Germain MEBA. Pour rappel, ECOWAQ assure le secrétariat technique du Conseil Communautaire de la Qualité et de chacun de ses Comités techniques ;

• **La tenue de la 1ère réunion du Conseil Communautaire de la Qualité (CCQ).** Cette réunion a été présidée par M. François KPAKPO, représentant le Ministre en charge de la qualité au Togo, M. Gabriel Ihou. En effet, le Règlement C/REG.8/06/17 stipule que le Président du Conseil Communautaire de la Qualité est le Ministre en charge de la Qualité dont le pays assure la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO, en l'occurrence le Togo. Conformément à ce Règlement, la Vice – Présidence du CCQ est assurée par le Commissaire de la Commission de la CEDEAO en charge de la Qualité. La réunion a également approuvé les plans d'action de chacun des comités et du Système Régional d'Accréditation, préalablement validés par chaque structure, à Abuja en novembre 2017;

• **L'organisation de 4 panels de haut niveau** qui ont permis de discuter du développement et de la mise en œuvre des politiques qualité (Panel 1), du financement de l'Infrastructure Qualité (Panel 2), des enjeux et défis majeurs des principales composantes de la qualité (Panel 3) et de la promotion de la Qualité (Panel 4) ;

• **L'organisation d'une rencontre B to B** au cours de laquelle près de 50 représentants de différentes organisations publiques et privées, exerçant dans le domaine de la qualité, ont pu échanger. La plupart de ces structures ont animé pendant trois (3) journées des stands d'exposition visités par les autorités, les participants internationaux à l'ECOQUAF et le public.

Les structures de la qualité ont mené leurs premières activités techniques au cours du premier semestre 2018, dans le cadre du PSQAO, notamment comme suit :
• Système Régional d'Accréditation (ECORAS) :

• L'appui à l'organisation de la deuxième réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) ;

• L'organisation de la première réunion du forum ouest africain de coopération en accréditation.

• Comité Communautaire d'Evaluation de la Conformité (ECOCONF) : la validation par les experts nationaux des projets de textes relatifs à la mise en place de la Marque de certification de produits de la CEDEAO ;

• Comité Communautaire pour la Règlementation Technique (ECOREG) : l'étude en cours en vue de la proposition d'un règlement communautaire relatif aux procédures d'harmonisation des règlements techniques au sein de la CEDEAO.

• **Des organismes de certification produits accompagnés par le PSQAO qui ont obtenu leur accréditation, félicités par la Commission de la CEDEAO**

En marge de la cérémonie d'ouverture de l'ECOQUAF tenue à Dakar en fin janvier dernier, trois (3) organismes de certification produits accompagnés par le Programme et deux autres qui ont participé au Forum, ont reçu des certificats de mérite de la CEDEAO pour avoir obtenu leur accréditation : l'Agence nationale de Normalisation et de Métrologie et du Contrôle Qualité ANM (Bénin), CODINORM et Bureau Norme et Audit BNA (Côte d'Ivoire), le Ghana Standard Authority GSA (Ghana) et l'Association Sénégalaise de Normalisation ASN (Sénégal). L'accréditation du BNA a été obtenue sur fonds propres alors que le GSA a été appuyé par la coopération allemande. L'ANM, CODINORM et l'ASN ont été assistés par le PSQAO. L'Agence de Vérification des Normes (AVCN) du Niger, également supportée par le PSQAO, a rejoint en juin 2018n le cercle restreint des organismes de certification produit accrédités.

Les produits couverts par ces accréditations sont variés : ANM : boissons gazeuses ; BNA : certification des productions agricoles suivant le référentiel Global GAP ; CODINORM : câbles électriques, GSA: noix de cajou, chocolat, eau potable embouteillée, eau minérale embouteillée, jus de fruit, gin, whisky, conserves de thon ; ASN : eau de boisson ; AVCN : viande séchée (KILICHI). Ces six organismes sont ainsi les pionniers à être accrédités selon la norme ISO CEI 17065 en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO dispose maintenant des premières compétences régionales reconnues internationalement pour évaluer la conformité des produits échangés sur son marché. Ces organismes constitueront les premiers piliers sur lesquels reposera le système régional de certification des produits de la CEDEAO, en vue de la délivrance de sa Marque.

ALBUM PHOTOS : Forum sur l'Infrastructure de la Qualité de la CEDEAO

ARRIVÉE DES AUTORITÉS

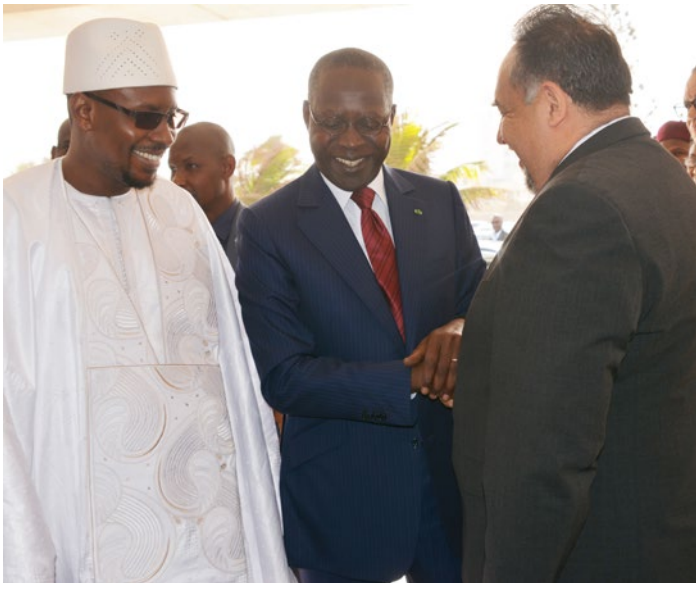

FOCUS

ALBUM PHOTOS : FORUM SUR L'INFRASTRUCTURE DE LA QUALITÉ DE LA CEDEAO

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

VISITE DES STANDS PAR LES AUTORITES

VISITE DE TERRAIN

ALBUM PHOTOS : FORUM SUR L'INFRASTRUCTURE DE LA QUALITÉ DE LA CEDEAO

COMITÉ DE PILOTAGE

REUNIONS DES ORGANES

FOCUS

DES ORGANISMES DE CERTIFICATION PRODUITS ACCOMPAGNÉS PAR LE PSQAO QUI ONT OBTENU LEUR ACCRÉDITATION, FÉLICITÉS PAR LA COMMISSION DE LA CEDEAO

PANELS

REMISE D'ATTESTATIONS

RENCONTRES B TO B

EN MISSION DE TRAVAIL AU BÉNIN, JEAN BAKOLE, DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ONUDI AU NIGÉRIA, A PRÉSENTÉ SES LETTRES DE CRÉANCES AUX AUTORITÉS BÉNINOISES

M. Jean BAKOLE, Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) au Nigéria et auprès de la Commission de la CEDEAO et Directeur régional de l'ONUDI, a effectué, du mercredi 28 février au 3 mars 2018, une mission de travail au Bénin. L'objectif de cette mission était la présentation de ses lettres de créances, en sa qualité de représentant de l'ONUDI auprès du Bénin, à M. Aurélien AGBÉNONCI, ministre des Affaires étrangères du Bénin. Il a rencontré d'autres autorités béninoises, notamment le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, Abdoulaye BIO TCHANE, et le Ministre de l'industrie et du Commerce, Serges AHISSOU et la Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Françoise ASSOGBA KOMLAN.

Il a également rencontré M. Yves GILLET, Chef de Coopération, Ministre Conseiller de la Délégation de l'Union Européenne en République du Bénin, ainsi que M. Siaka COULIBALY, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Représentant résident du PNUD.. ■

LE DIRECTEUR RÉGIONAL, JEAN BAKOLE (3E À PARTIR DE LA GAUCHE) POSANT AVEC SES HÔTES

SYSTÈME OUEST AFRICAIN D'ACCRÉDITATION (SOAC) : LE PSQAO A APPUYÉ LE DÉMARRAGE EFFECTIF DES ACTIVITÉS DE L'UNIQUE ORGANISME COMMUN AUX PAYS DE L'UEMOA

DE G. À D. : A. BARO (PCA SOAC), M. GBAGUIDI (DG SOAC), JEAN GUSTAVE SANON (REPR. RÉSIDENT UEMOA, COTE D'IVOIRE) ET SOULEYMANE DIARRASSOUBA (MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME, CÔTE D'IVOIRE)

Le SOAC est l'une des pièces maitresses du Système Régional d'Accréditation (ECORAS) de la CEDEAO dont l'objectif est de couvrir les besoins en accréditation de l'ensemble de ses quinze (15) Etats membres. Avec le SOAC, qui assure la vice-présidence de l'ECORAS et qui couvre huit (8) Etats (ceux membres de l'UEMOA) sur les quinze Etats qui composent la CEDEAO, cet objectif peut être atteint à plus de 50 %.

Le SOAC a tenu sa seconde Assemblée générale à Abidjan les 29 et 30 mars 2018. Cette AG marquait le démarrage effectif des activités de cet unique organisme d'accréditation commun aux huit Etats membres, créé en 2010 par le conseil des ministres de l'UEMOA. En prélude, le Conseil d'Administration s'est réuni et a renouvelé son Bureau. Le PCA sortant, Aboubacry Baro, a été reconduit. Il est secondé par Mme Assa Lolonyo du Togo, nouvellement élue Vice-Présidente. En marge de l'Assemblée générale, il été aussi procédé à la remise des clés du siège provisoire du SOAC et à l'installation de son premier Directeur général, M. Marcel GBAGUIDI, sous l'égide du ministère de l'industrie et des mines de Côte d'Ivoire.

Rappelons qu'avant son recrutement à ce poste, M. Gbaguidi était Expert technique principal du Programme système qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO), financé par l'Union européenne et mis en œuvre avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Avec l'opérationnalisation du SOAC, la région disposera désormais d'une structure d'accréditation de proximité qui permettra de rendre accessible ce service aux organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires d'analyse & d'essai, organismes d'inspection et organismes de certification). A rappeler que jusqu'ici, au sein de l'Union, les accréditations étaient délivrées par des organismes d'accréditation étrangers à des coûts jugés onéreux. L'opérationnalisation des activités du SOAC devrait changer complètement la donne, au bénéfice de l'économie et des populations de l'espace UEMOA, notamment la possibilité d'évaluer désormais, les compétences des OEC dans la région à des coûts accessibles. Pour les entreprises, il s'agit de pouvoir faire contrôler la qualité de leurs produits par des OEC accrédités par le SOAC, avant export, diminuant ainsi les risques de rejet dans les pays-cibles. ■

ACTIVITÉS DES PARTENAIRES

CÉLÉBRATION DES JOURNÉES MONDIALES DE LA MÉTROLOGIE ET DE L'ACCRÉDITATION AU NIGÉRIA

LE CTP DU PSQAO DISTINGUÉ PAR LE DG DU NINAS, POUR SERVICES RENDUS

La Journée mondiale de la métrologie qui est célébrée le 20 mai de chaque année, a été célébrée au Nigéria, à Abuja le 17 mai 2018. L'événement a été organisé dans le cadre des activités du Programme national sur l'Infrastructure Qualité du Nigéria (NQIP).

Cette activité a été a été soutenue par des institutions nationales telles que l'Organisation de normalisation du Nigeria (SON) et le Département des poids et mesures du ministère fédéral de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement (FMITI). C'était en présence de structures du secteur public (Ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural (FMARD), Ministère fédéral de la santé, Banque de l'industrie, Agence nationale de contrôle des aliments et drogues (NAFDAC) et du secteur privé organisé (Association des professionnels du développement au Nigeria-ABDPIN, Flow Precision Limited - organisme d'étalonnage-, Chambre de commerce et d'industrie de Lagos -LCCI, Mudiame International Limited -services d'étalonnage-, National Metrology Institute –NMI-, Association nigériane des chambres de commerce, d'industrie, des mines et de l'agriculture –NACCIMA-, Association nigériane des petites et moyennes entreprises –NASME-, Association nationale des petits industriels –NASSI-, et Weigh Tech Industries Limited).

Le vendredi 8 juin 2018, le NINAS (Service national d'accréditation du Nigéria) a célébré la journée mondiale de l'accréditation. Cette occasion a été mise à profit pour procéder à l'inauguration de son nouveau siège situé à Asokoro, à Abuja. Pour coller à la thématique de cette année «L'accréditation pour rendre le monde plus sûr», le Directeur exécutif du NINAS et Président de l'ECORAS, M. Celestine Okanya, a déclaré que son organisme « s'active pour assurer un environnement de travail, des produits, une alimentation et un système de transport sûrs pour le mieux-être des Nigérians et du monde entier ». Le NINAS a fêté par la même occasion les premières attestations d'accréditation qu'il a délivrées à des OEC du Nigéria.

A l'occasion de ces journées, le PSQAO, représenté par son Conseiller technique principal, Aka Kouassi, a présenté les résultats du programme dans les domaines concernés et échangé avec les participants sur les pistes de collaboration. ■

NIGÉRIA : LE NINAS CONSOLIDE SA RECONNAISSANCE AU PLAN AFRICAIN ET INTERNATIONAL

Le 16 juin 2018, le NINAS a été accepté comme membre associé de la coopération internationale d'accréditation de laboratoires (ILAC). Ce résultat fait suite à son acceptation comme membre plein de la coopération africaine d'accréditation (AFRAC) en mai 2018.

Pour Celestine Okanya, Directeur exécutif du NINAS et Président de l'ECORAS « ces résultats sont l'aboutissement d'un engagement de tout le personnel du NINAS mais également de ses partenaires qui ont fait confiance à son organisation ». Il a indiqué également que « ce résultat renforce l'ECORAS dont le NINAS est membre (avec le GhaNAS et le SOAC), en consolidant sa crédibilité ».

On rappelle que l'ECORAS a été accepté comme « STAKEHOLDER MEMBER » de l'AFRAC en avril 2018 sous le leadership de son Président. ■

NOUVEAU SIÈGE DU NINAS

LA COOPÉRATION AFRICAINE D'ACCRÉDITATION (AFRAC) OBTIENT SA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

La Coopération Africaine d'Accréditation (AFRAC) a été créée en 2010 en vue de combler le retard qu'accusait la région dans ce domaine stratégique. Appuyée par la coopération allemande à travers l'organisme allemand de métrologie (PTB), l'AFRAC a obtenu, après 8 années d'efforts continus, sa reconnaissance par l'IAF, le Forum International d'accréditation et l'ILAC, la coopération internationale d'accréditation des laboratoires, au mois de mai 2018. Ce résultat majeur permet désormais aux organismes d'accréditation africains de requérir leur reconnaissance internationale directement auprès de l'AFRAC pour les référentiels suivants :

• Reconnaissance ILAC : Accréditation des laboratoires (ISO CEI 17025 et ISO 15189), accréditation des organismes d'inspection (ISO CEI 17020),

• Reconnaissance IAF : Accréditation des organismes de certification en système de management de la qualité et en système de management environnemental (ISO CEI 17021-1).

L'AFRAC poursuit le renforcement de ses membres et de son pool d'évaluateurs des pairs. Elle a ainsi organisé pour ces dernières deux formations en juin 2018 à Nairobi au Kenya :

• Du 22 au 23 juin 2018 : Formation à la norme ISO CEI 17025 dont la nouvelle version a été publiée en 2017 : cette norme est relative aux exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais ;

• Du 24 au 26 juin 2018 : Formation à la norme ISO CEI 17011 dont la nouvelle version a été publiée en 2017 : cette norme est relative aux exigences pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité.

DG DES ORGANISMES D'ACCRÉDITATION DE L'AFRAC (PARMI LESQUELS M. GBAGUIDI, DG SOAC, 2E À PARTIR DE LA DROITE)

PHOTO DE GROUPE DES PARTICIPANTS

L'ECORAS était représenté à ces ateliers par le Directeur général du SOAC, Marcel Gbaguidi, également évaluateur des pairs de l'AFRAC en analyses et essais. Selon lui « ces ateliers ont revêtu une importance particulière car ils permettent d'être au fait des challenges qui découlent de la publication des nouvelles versions des normes ISO CEI 17025 et ISO CEI 17011 pour les évaluateurs des pairs mais également pour les laboratoires et pour les organismes d'accréditation ».

Il a également souligné le fait que « ces deux ateliers ont permis de comprendre la voie à suivre pour mener à bien des évaluations des pairs dans l'esprit de la nouvelle norme ISO 17011 qui introduit des concepts particuliers tels que l'analyse des risques et l'approche processus ; l'atelier a également permis d'échanger sur l'importance à disposer d'un plan de transition pour les laboratoires et les organismes d'accréditation pour passer de l'ancienne version des référentiels aux nouvelles ».

Du 27 au 30 juin 2018 à Nairobi au Kenya, l'AFRAC a organisé une série de réunions à mi- terme en préparation de sa prochaine assemblée générale prévue en septembre 2018 : Atelier du comité technique (27 juin 2018), atelier du comité marketing (28 juin 2018), réunion du comité des accords de reconnaissance mutuelle (27 et 28 juin 2018), réunion du comité exécutif (29 juin 2018). L'ECORAS était représenté à ses différentes réunions par le SOAC et le NINAS.■

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE PSQAO ACCOMPAGNE 12 LABORATOIRES VERS L'ACCRÉDITATION

Le PSQAO accompagne douze laboratoires à l'extension de leur portée d'accréditation dans deux domaines prioritaires de la CEDEAO, notamment l'agroalimentaire et les bâtiments/matériaux de construction. L'accompagnement pour la mise à niveau de leur système qualité est terminé pour trois d'entre eux : le laboratoire CERES LOCUSTOX du Sénégal évalué en mars, le Laboratoire d'Essais et de Recherche en Génie Civil (LERGC) et le laboratoire AIWA TECHNICAL SERVICES (ATS – SARL) du Bénin, qui seront évalués en juillet. Ces trois évaluations sont réalisées par le Comité français d'accréditation (COFRAC).■

LE PSQAO ACCOMPAGNE 4 ORGANISMES NATIONAUX DE RÉGLEMENTATION DES MÉDICAMENTS VERS LA CERTIFICATION

Depuis décembre 2017, le PSQAO accompagne 4 agences nationales de réglementation des médicaments(ANRM) dans 4 pays anglophones d'Afrique de l'Ouest, plus précisément la MCA (Gambia Medicine Control Agency - MCA) en Gambie, la LHMRA (Liberia Medicines and Health Products Regulatory Authority) au Liberia, la NAFDAC (National Agency for Food and Drug Administration and Control) au Nigeria et la PBSL (Pharmacy Board of Sierra Leone) en Sierra Leone. L'objectif de cet appui est l'obtention de la certification ISO 9001 version 2015. A noter que l'ANRM du Ghana (FDA) a déjà obtenu la certification ISO 9001 sur financements propres.■

LES TEXTES RELATIFS À L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT OU AUTORISANT LA MISE EN PLACE DES ORGANES DE L'INFRASTRUCTURE RÉGIONALE DE LA QUALITÉ ONT ÉTÉ ADOPTÉS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA CEDEAO

A l'issue de sa réunion tenue à Monrovia, au Libéria, le 1er Juin 2017, le Conseil des Ministres Statutaires de la CEDEAO a adopté les textes ci-après :

- Règlement C/REG.7/06/17 portant sur les principes d'action et modalités de mise en œuvre de l'infrastructure qualité de la CEDEAO ;
- Règlement C/REG.8/06/17 portant organisation et fonctionnement du Conseil Communautaire de la Qualité ;
- Règlement C/REG.9/06/17 portant organisation et fonctionnement du Comité Communautaire de Règlementation Technique ;
- Règlement C/REG.10/06/17 portant organisation et fonctionnement du Système Régional d'Accréditation ;
- Règlement C/REG.11/06/ 17 portant organisation et fonctionnement du Comité Communautaire d'Evaluation de la Conformité ;
- Règlement C/REG.12/06/17 portant organisation et fonctionnement du Comité Communautaire de Métrologie ;
- Règlement C/REG.13/06/17 portant mise en place d'une association régionale de la qualité dénommée Agence de la Qualité de la CEDEAO (ECOWAQ).■

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA QUALITÉ DISPOSE DE 5 COMITÉS TECHNIQUES DÉNOMMÉS COMME SUIT :

ECORAS
(Système Régional d'Accréditation)

ECOMET
(Comité Communautaire de Métrologie)

ECOSHAM
(Comité Communautaire de Normalisation)

ECOREG
(Comité Communautaire de la Règlementation Technique)

ECOCONF
(Comité Communautaire de l'Evaluation de la Conformité).

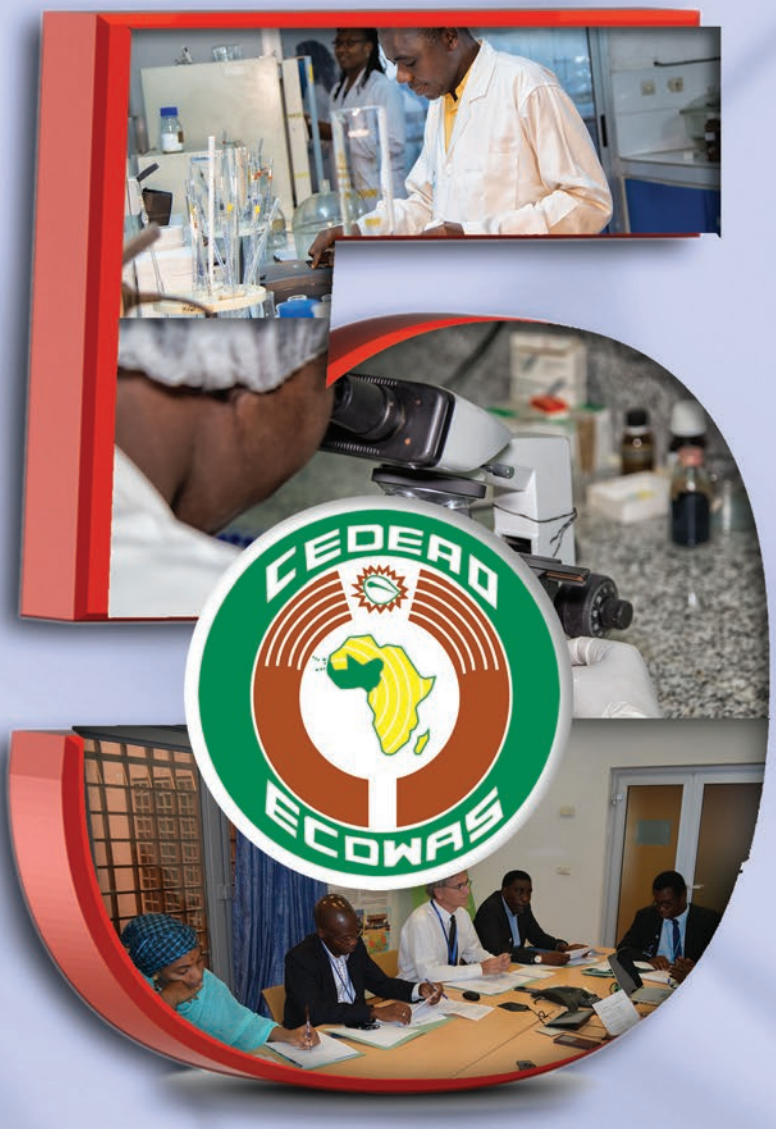

ANS

La Politique qualité de la CEDEAO

ECOQUAL

a cinq ans (2013 - 2018)

LE PSQAO EN BREF

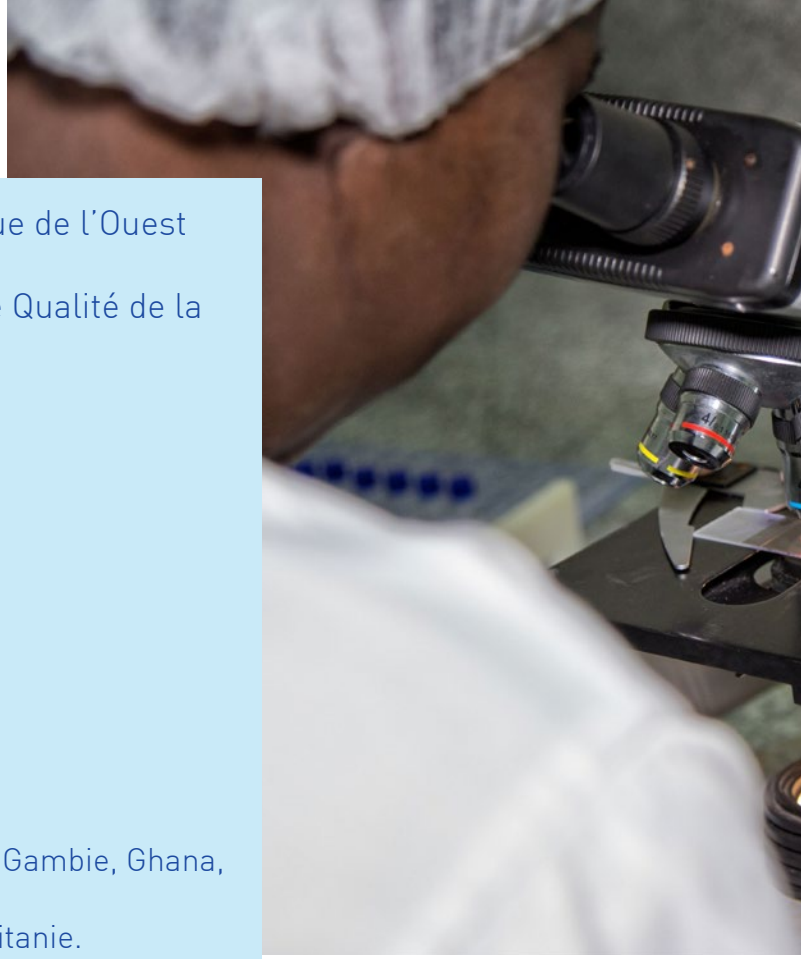

Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest
-
Appui à la mise en oeuvre de la Politique Qualité de la CEDEAO

BAILLEUR
Union européenne

FINANCEMENT
12 000 000 EUR

BENIFICIAIRES
Au niveau régional
UEMOA, CEDEAO

Au niveau national
Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée,Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone;Togo et Mauritanie.

AGENCE D'EXECUTION
ONUDI

THEMATIQUES
Infrastructure qualité : Définition de Politiques Qualité, Accréditation, Métrologie, Normalisation, Evaluation de la Conformité, Promotion de la Qualité

CONTACTS

Aka Jean Joseph KOUASSI
Conseiller Technique Principal (CTP),
Programme Système Qualité
de l'Afriquede l'Ouest (PSQAO), ONUDI

a.kouassi@unido.org
ECOWAS Building River Mall &Plaza,
Central Area, Abuja FCT NIGERIA

Facebook : www.facebook.com/psqao.waqsp/
Twitter : Waqsp_Psqao
Website : www.waqsp.org
contact.psqao@waqsp.org:
Tél : +234 818 88 22 325